



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 07 janvier 2021.

VIGILANCE JAUNE GRAND FROID

Le Cantal est placé en vigilance jaune neige-verglas et grand froid.

Les températures ressenties pourraient atteindre - 12° en ressenti vendredi 8 et samedi 9 janvier à Saint-Flour, et - 14° dimanche 10 janvier à Saint-Flour, et rester négatives en journée.

En ce qui concerne Aurillac, les températures ressenties pourraient atteindre -9°, -11° et - 8°, respectivement vendredi 8 janvier, samedi 9 janvier et dimanche 10 janvier.

En conséquence Serge Castel, préfet du Cantal, a décidé d'activer le dispositif Grand Froid de niveau 2 le jeudi 7 janvier à partir de 16 heures.

Dans ce cadre, il est rappelé que le « 115 », **numéro d'appel d'urgence sociale, est activé 24 heures sur 24**. L'appel au 115 est gratuit et anonyme, et permet d'orienter de façon immédiate les personnes en difficulté vers la structure d'hébergement la plus proche. Il est en lien avec les services de secours et de sécurité (numéros d'appel :15, 17, 18 et 112).

Les amplitudes horaires des haltes de nuit d'Aurillac et de Saint Flour sont étendues dans le cadre du plan grand froid : de 17h30 à 8 heures le lendemain matin avec une extension jusque 12h30 les samedi et dimanche.

L'ouverture de l'accueil de jour à Aurillac est également assurée du lundi au vendredi de 14h à 18h, samedi et dimanche inclus.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

Consignes de comportement en cas de grand froid

VIGILANCE GRAND FROID



IL CONSTITUE UN DANGER POUR LA SANTÉ DE TOUS. LES RISQUES SONT CEPENDANT ACCRUS POUR TOUTES LES PERSONNES FRAGILES OU ATTEINTES DE MALADIES RESPIRATOIRES OU CARDIAQUES.

RECOMMANDATIONS

-  • Limiter les déplacements et se mettre à l'abri
-  • S'habiller chaudement
-  • Emporter des vivres et un téléphone chargé
-  • Prévenir le 115 si vous remarquez une personne sans-abri ou en difficulté
-  • Vérifier le bon état de marche du chauffage

NE PAS

- Utiliser les chauffages à combustion en continu
- Boucher les entrées d'air
- Garder des vêtements humides
- Faire d'efforts brusques



Les bons réflexes en période de grand froid

Pendant l'hiver, les températures avoisinent zéro et peuvent être à l'origine de risques pour la santé : hypothermie (diminution de la température du corps en dessous de 35°C), gelures pouvant conduire à l'amputation, aggravation d'éventuels risques cardio-vasculaires... Des gestes simples permettent cependant d'éviter les risques tout en prêtant une attention accrue aux enfants et aux personnes âgées qui, eux, ne se plaignent pas du froid !

Le froid demande des efforts supplémentaires à notre corps, et notamment à notre cœur qui bat plus vite pour lutter contre le refroidissement. Ainsi, en période de grand froid, mieux vaut limiter les efforts physiques même lorsqu'on est en bonne santé. Sachez également que cela pourrait aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Malgré les idées reçues, la consommation d'alcool ne réchauffe pas. Au contraire, cela peut s'avérer dangereux car l'engourdissement fait disparaître les signaux d'alerte du froid et on ne pense pas à se protéger.

Pour éviter tout risque d'hypothermie ou de gelures, il convient de se couvrir convenablement, notamment au niveau des extrémités, et de se couvrir le nez et la bouche pour respirer moins d'air froid. De plus, de bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.

Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, il convient de faire vérifier ses installations de chauffage et de production d'eau chaude, de ne pas surchauffer son logement, et de s'assurer de sa bonne ventilation.

Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC